

Quatre vingt candidats à la finale départementale du jugement des animaux par les jeunes

Les trois lycées agricoles du département du Gers se sont affrontés le vendredi 25 novembre au Lycée Professionnel Agricole de Mirande pour les épreuves de pointage des animaux. Trois sections étaient ouvertes pour déterminer le meilleur pointeur du département : deux sections bovines avec les races Prim'Holstein et Blonde d'Aquitaine et une section équine.

Nous remercions les éleveurs M. Souque à Masseube, MM. Lubas et Faille à Mirande et M. Davasse à Lectoure pour nous avoir mis à disposition leurs animaux. Le jugement de référence était réalisé par M. Madier (Prim'Holstein), M. Duprat (Blonde d'Aquitaine) et M. Jolly (équins).

L'enjeu était de qualifier 6 élèves pour la finale au Salon International de Paris en février 2017.

Voici le palmarès à la suite du jugement des 80 finalistes :

Section Prim Holstein :

1 - NIOLET Antony, LPA de Mirande

2 - DE PIZZOL Bastien, Campus Saint Christophe

3 - ROUX Vincent, Campus Saint Christophe

4 - MESTE Thomas, LPA Mirande

5 - ROSSONI Gael, LPA Mirande

Les trois premiers sont qualifiés pour la finale nationale à Paris.

Section Blonde d'Aquitaine :

1 - ELLERO Jean Alexis, Campus Saint Christophe

2 - MONLOR Yohan, LEGTA Beaulieu Lavacant

3 - MUNTEAN Loan, Campus Saint Christophe

4 - MOTHE Julien, LEGTA Beaulieu Lavacant

5 - FERREIRA Bruno, LPA Mirande

Les deux premiers sont qualifiés pour la finale nationale à Paris.

Section équine :

De la première à la cinquième place : QUESADA Magalie (Qualifiée pour le SIA 2017), MOREL Léa, ZANETTE Doriane, GARCIA Camille et PEREZ Lisa, toutes du LPA Mirande.

Tous ces lauréats ont été récompensés par de nombreux partenaires que nous remercions : Conseil Départemental, Mairie de Mirande, Chambre d'Agriculture et Maison de l'Élevage du Gers, Syndicat Éleveurs de Blonde d'Aquitaine, le Syndicat des chevaux lourds, Gersycoop, Vivadour, Sud Ouest Aliment, MSA, Groupama, Banque Populaire, la MAIF.